

COURS DE DESSIN

Conditions générales - Règlement, année 2022-23

(Document à nous retourner dûment signé et complété)

L'atelier Lézard Plastique, dont le siège est établi 12, rue Jacques Désira 4340 à Villers L'Evêque (Awans), a pour objet social l'organisation de cours de dessin, formations, ateliers divers et stages.

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales visent à définir les relations contractuelles entre L'atelier Lézard Plastique et ses élèves (ou responsables légaux), à l'exclusion de tout autre document.

En effet, nous limitons le nombre de nos élèves dans le but de leur offrir un apprentissage dans des conditions optimales. Une inscription au sein de notre atelier est donc un engagement pour l'année.

2. Modalités

2.1 Conditions pour valider une inscription à nos cours

Dès l'inscription veuillez nous remettre ce document dûment rempli et verser la somme de 15€ couvrant les frais administratifs et l'assurance annuelle sur le compte suivant : BE66 3630 4883 9843.

A noter en communication : nom/prénom/frais d'inscription.

Lorsque l'élève est mineur, la personne signant ce document confirme qu'elle dispose bien du pouvoir de représentation légale de celui-ci.

N.B.: Ce montant n'est pas récupérable, même en cas de résiliation.

2.2 Frais

Le paiement de nos cours est à effectuer soit dans leur intégralité, une remise de 30 € sur le montant total est alors octroyée, soit au moyen de versements. Dans les deux cas, dans le respect des dates qui vous seront communiquées. Nous vous invitons à prévoir un ordre permanent.

Dans l'éventualité d'une inscription en cours d'année, les montants seront calculés au prorata des séances restantes.

N.B. : En cas de retard de paiement, un 1er rappel vous sera adressé. En cas de retard persistant, le 3ème et dernier rappel qui vous sera adressé inclura automatiquement des frais s'élevant à 15 €.

(Demande de facilité de paiement à adresser à : compta@lezardplastique.be)

3. Participation à nos cours / Absences

L'élève n'utilisant pas son droit de participer au cours ne peut prétendre à une restitution des sommes versées. Cependant, lors d'une absence longue durée pour raison médicale, à condition de nous remettre un C.M. justifiant d'une incapacité à suivre les cours, un remboursement sera envisagé sous forme de bon à valoir ou les cours pourront être récupérés suivant accord.

4. Résiliation anticipée

En cas de résiliation anticipée d'une inscription, vous serez tenu de procéder au paiement intégral restant à échoir pour l'année en cours.

Cette résiliation n'est pas applicable si l'élève décide de résilier l'inscription au terme du 1er mois, quelque soit la raison, à condition de nous le faire savoir par écrit le plus rapidement possible afin de pouvoir libérer la place pour un élève sur liste d'attente. Mail à envoyer à atelier@lezardplastique.be

5. Responsabilité

Sont couverts par une assurance responsabilité civile d'exploitation les dommages corporels et matériels dont l'atelier Léopard Plastique serait responsable. En aucun cas l'atelier Léopard Plastique ne sera tenu pour responsable des dommages causés par un de ses membres à des tiers.

Il vous appartient de vérifier que votre contrat d'assurance familiale couvre bien ce genre d'activité (contrat de responsabilité civile et individuelle accidents).

N.B. : les élèves ne sont pas couverts sur le chemin menant à notre établissement.

6. Santé

Par respect d'autrui, il est vivement recommandé de ne pas fréquenter les locaux en cas d'infection ou de maladie contagieuse.

7. Droit à l'image

Lors de la signature de la fiche d'inscription, le membre (ou son représentant légal lorsque celui-ci est mineur) autorise L'atelier Léopard Plastique à utiliser l'ensemble des prises de vues réalisées lors des diverses activités proposées.

8. Règlement

L'atelier Léopard Plastique a établi un règlement.

Ce règlement a pour objet de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs afin d'organiser la vie au sein de notre atelier dans l'intérêt et le respect de tous.

9. Traitement des données à caractère personnel

Avec l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) le 25 mai 2018, il est nécessaire de porter une attention particulière à l'utilisation des données collectées par l'Atelier Léopard Plastique,

Le respect de la confidentialité des renseignements personnels que nous collectons, conformément à ce règlement européen, sont recueillis au travers de formulaires qui sont archivés à des fins de gestion pour une durée de 5 ans et sont également utilisées pour du marketing direct, afin d'informer de nos diverses actualités et activités.

Le membre a le droit d'obtenir la rectification de toutes données à caractère personnel inexactes qui le concerne.

Règlement

- Pour toute inscription à nos cours de dessin, vous vous engagez à l'année.
- A défaut de paiement des frais (15€) l'inscription n'est pas prise en compte.
- Les montants des cours sont à verser aux dates établies. Prévoyez un ordre permanent. En communication : nom/prénom/cours de dessin.
- En cas d'absence du professeur, vous serez prévenu par sms et ces cours seront reportés. En ce sens, il vous est également demandé de nous prévenir à l'avance de toute absence éventuelle (Contact : 0498/528468).
- L'atelier se réserve le droit de modifier/annuler une plage horaire en cas d'un nombre d'élèves insuffisant.
- L'atelier ne peut être tenu pour responsable des retards, imprévus et autres circonstances indépendantes de sa volonté qui réduiraient les temps de cours. Afin d'optimiser ce temps, nous vous invitons à faire preuve de ponctualité et régularité (Participation régulière = progrès de l'élève = fierté).
- La pratique du dessin doit rester un plaisir : le rythme de chacun est respecté. Ce n'est ni un concours de vitesse ni une compétition mais bien un cheminement vers un épanouissement personnel !
- Il est demandé aux parents qui amènent leur(s) enfants, et ce par respect pour les élèves des cours précédents ou des cours suivants, de tenir compte des horaires et d'être les plus ponctuels possible (Un imprévu sur la route ? Cela arrive. Pas de stress. Prévenez-nous!)
- L'utilisation de GSM n'est pas nécessaire durant les cours. Ils doivent être éteints, sauf autorisation. Il est interdit de filmer/photographier l'atelier, les professeurs/élèves sans en faire la demande auprès du responsable.

Chacun se doit de respecter ce règlement, ses pairs, les lieux et le matériel mis à disposition. Tout élève qui fera preuve d'une attitude irrespectueuse, perturbant de ce fait le bon déroulement des cours prendra le risque de se voir refuser l'accès.

➡ *Toute inscription implique que vous acceptiez, sans réserve, nos conditions générales ainsi que ce règlement.*

Je soussigné(e) Mr/Mme avoir pris connaissance des conditions générales et du règlement de Lézard Plastique.

A remplir lisiblement :

- **Choix du cours & horaire :**
- **Nom et prénom de l'élève :**
- **Adresse mail et n° de GSM :**

Date et signature (précédé de lu et approuvé) :

Merci pour votre confiance et votre compréhension,
L'équipe Lézard Plastique